

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 mai 2019

Date de convocation : 10 mai 2019

Date d'affichage : 10 mai 2019

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 10

L'an deux mille dix-neuf le seize mai à dix-neuf heures.

Etaient présents : M. Christian TOULLIC, M. Pascal LEFEVRE, M. Romuald DENIS, M. Jacques DE COCK, M. Joël JOUGLET, Mme Laurence THOMA, M. José VALENTE DA SILVA et M. Jean-Claude LESAGE, formant la majorité en exercice.

Procurations : Mme Marie-Laure PICARD donne procuration à M. Pascal LEFEVRE
Mme Aline BOCQUET donne procuration à M. José VALENTE DA SILVA

Absents non excusés : Mme Floria COOL, M. Mickaël LEFOL et Mme Maryse DELIGNY

Secrétaire : M. Pascal LEFEVRE

DELIBERATIONS : N° 2019/011	<p>Ouverture de la séance à 19h00.</p> <p>M. le Maire fait approuver le compte-rendu des Conseils Municipaux des 7 mars 2019, 23 mars 2019 et 18 avril 2019.</p> <p>M. LEFEVRE demande pourquoi la délibération sur le déstockage de 250 livres, refusée à l'unanimité, n'y figure pas. Mme LETEMPS répond que c'est un oubli et que cette délibération sera faite.</p> <p><u>FETES ET CEREMONIES –TARIFS REPAS FETE COMMUNALE 2019 :</u> Approuvé à l'unanimité.</p>
N°2019/012	<p><u>CIMETIERE – MODIFICATION DES ARTICLES 5 ET 30 DU REGLEMENT :</u> Approuvé à l'unanimité.</p>
N°2019/013	<p><u>BUDGET COMMUNAL 2019 – DELIBERATION MODIFICATIVE N°1 :</u> Approuvé à l'unanimité.</p>
N°2019/014	<p><u>REGIE LIVRE COMMUNAL – Modification du stock :</u> Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de ne pas déstocker de livres.</p> <p><u>AUTORISATION SIGNATURE VENTE PARCELLE D853 JARDIN ALFOND :</u> Après débat le prix semble faible. L'assemblée demande à M. le Maire :</p> <ul style="list-style-type: none">- de revoir CITY AMENAGEMENT afin qu'il nous fasse une meilleure proposition ;- de négocier l'achat par CITY AMENAGEMENT des emprises réservées ;- de se renseigner auprès de CITY AMENAGEMENT afin de savoir si la maison située au n°573 de la Rue Cezslaw Barski a été achetée par eux.
DIVERS :	<p><u>DISTRIBUTEUR DE PAIN :</u> M. le Maire nous informe que le distributeur de pain sera installé sur le parking de l'église dès qu'Enedis aura installé l'alimentation sur le poteau situé face à l'Eglise.</p>

DIVERS :

DEFIBRILLATEURS :

M. le Maire nous informe que les deux défibrillateurs ont été installés. Le premier à la Salle des Fêtes et le second sur le mur de l'école.

M. LEFEVRE s'interroge comme un certain nombre d'élus et d'administrés sur les heures de travail de la Secrétaire de Mairie. M. le refuse de croire que ce soit la préoccupation première de nos Administrés. Il s'agit du fonctionnement interne des services de la Mairie, il faut raisonner en terme de services rendus. M. le Maire répond également qu'il pense que tout est fait dans les règles.


M. LEFEVRE fait remarquer que c'est le Maire qui signe les arrêtés pour un mi-temps thérapeutique et que dans ce cas il peut nous confirmer et non penser que tout est fait dans les règles.

M. le Maire répond à M. LEFEVRE qu'il n'a qu'à poser la question à l'intéressée. Ce dernier indique que sera risque d'être compliqué car il ne peut voir la Secrétaire qui n'est là que le matin.

La séance est levée à 22h15.



Tél : 03.44.76.84.84
Fax : 03.44.75.03.85

Envoyé en préfecture le 23/05/2019
Reçu en préfecture le 23/05/2019
Affiché le 
ID : 060-216004861-20190516-19_11REPAS8JUN-DE

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPRESZ

Date de convocation :

10 mai 2019

Date d'affichage :

10 mai 2019

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 10

N°2019/011

Objet de la délibération :

FETES ET CEREMONIES :

Tarifs repas fête communale

L'an deux mille dix neuf, le 16 mai à 19 heures.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Bernard Christian TOULLIC, Maire.

Etaient présents : M. Bernard Christian TOULLIC, M. Pascal LEFEVRE, M. Romuald DENIS, M. Jacques DE COCK, M. Jean-Claude LESAGE, Mme Laurence THOMA, M. José VALENTE DA SILVA, M. Joël JOUGLET, formant la majorité en exercice.

Procurations : Mme Marie-Laure PICARD donne procuration à M. Pascal LEFEVRE.
Mme Aline BOCQUET donne pouvoir à M. José VALENTE DA SILVA.

Absents excusés : M. Mickaël LEFOL, Mme Floria COOL, Mme Maryse DELIGNY.

Secrétaire : M. Pascal LEFEVRE

Monsieur le Président de la commission Fêtes et Cérémonies informe l'Assemblée que lors de la dernière réunion, les membres ont proposé de modifier les tarifs des repas et la vente de nouvelles boissons, pour la fête communale. Il propose les tarifs suivants :

- Repas adulte : 20.00 Euros
- Repas enfant moins de 12 ans : 10.00 Euros
- Champagne (la bouteille de 75 cl) : 22.00 Euros
- Vin mousseux (la bouteille de 75 cl) : 10.00 Euros

Vu l'exposé de Monsieur le Président de la commission Fêtes et Cérémonies ;

Considérant qu'il convient de modifier les tarifs des repas adultes et enfants de moins de 12 ans ainsi que de proposer de nouvelles boissons ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de retenir les tarifs proposés par la commission, soit :

- Repas adulte : 20.00 Euros
- Repas enfant moins de 12 ans : 10.00 Euros
- Champagne (la bouteille de 75 cl) : 22.00 Euros
- Vin mousseux (la bouteille de 75 cl) : 10.00 Euros

La séance est levée à 22h15.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPRESZ, le 17 mai 2019

Bernard Christian TOULLIC
Maire



Tél : 03.44.76.84.84
Fax : 03.44.75.03.85

Envoyé en préfecture le 23/05/2019

Reçu en préfecture le 23/05/2019

Affiché le

SLO

ID : 060-216004861-20190516-19_12CIMETIERE-DE

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPRESZ

Date de convocation :

10 mai 2019

Date d'affichage :

10 mai 2019

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 10

N°2019/012

Objet de la délibération :

CIMETIERE COMMUNAL :

Modification des articles 5 (droit à l'inhumation) et 30 (la composition du site cinéraire)

L'an deux mille dix neuf, le 16 mai à 19 heures.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Bernard Christian TOULLIC, Maire.

Etaient présents : M. Bernard Christian TOULLIC, M. Pascal LEFEVRE, M. Romuald DENIS, M. Jacques DE COCK, M. Jean-Claude LESAGE, Mme Laurence THOMA, M. José VALENTE DA SILVA, M. Joël JOUGLET, formant la majorité en exercice.

Procurations : Mme Marie-Laure PICARD donne procuration à M. Pascal LEFEVRE.
Mme Aline BOCQUET donne pouvoir à M. José VALENTE DA SILVA.

Absents excusés : M. Mickaël LEFOL, Mme Floria COOL, Mme Maryse DELIGNY.

Secrétaire : M. Pascal LEFEVRE

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le décès de Monsieur BARBIER, Maire de la Commune de 1973 à 1983. Monsieur BARBIER souhaitait être inhumé dans le cimetière communal.

Suite à cette demande, la commission cimetière s'est réunie et propose de modifier le règlement du cimetière en ajoutant aux articles Article 5 - droit à l'inhumation et Article 30 - la composition du site cinéraire, la phrase suivante :

- les personnes ayant résidées sur la commune

Vu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Considérant qu'il convient de modifier le règlement du cimetière ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- De modifier les articles 5 et 30 tel que proposé par Monsieur le Maire.

La séance est levée à 22h15.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPRESZ, le 17 mai 2019

Bernard Christian TOULLIC
Maire

60492
Code INSEE

COMMUNE DE PIMPREZ
Commune

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°2019/013

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 8
Nombre de suffrages exprimés : 10
VOTES : Contre 0 Pour 10
Date de convocation : 10/05/2019

L'an deux mil dix neuf, le 16 mai, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bernard Christian TOULLIC, Maire.

Etaiènt présents : M. Bernard Christian TOULLIC, M. Pascal LEFEVRE, M. Romuald DENIS, M. Jacques DE COCK, M. Jean-Claude LESAGE, Mme Laurence THOMA, M. José VALENTE DA SILVA, M. Joël JOUGLET, formant la majorité en exercice.

Procurations : Mme Marie-Laure PICARD donne procuration à M. Pascal LEFEVRE.
Mme Aline BOCQUET donne pouvoir à M. José VALENTE DA SILVA.

Absents excusés : M. Mickaël LEFOL, Mme Floria COOL, Mme Maryse DELIGNY.

Secrétaire : M. Pascal LEFEVRE

Objet : DELIBERATION N°2019/013 DELIBERATION MODIFICATRICE N°1 DIMINUTION DE 50 00 € DE L'AFFECTATION DE RESULTAT (COMPTE 002)

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 60632 : F. de petit équipement	10 000.00 €	
D 61521 : Entretien de terrains	15 000.00 €	
D 61522 : Entretien de bâtiments	5 000.00 €	
D 615221 : entretien Bâtiments publics	10 000.00 €	
D 61523 : Entretien de voies et réseaux	5 000.00 €	
D 61558 : Entretien autres biens mobiliers	5 000.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	50 000.00 €	
R 002 : Excédent antérieur reporté Fonc	50 000.00 €	
TOTAL R 002 : Excédent antérieur reporté Fonc	50 000.00 €	


Certifié exécutoire par Bernard Christian TOULLIC, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 23/05/2019 et de la publication le .

Et ont signé les membres présents

Le Maire



Tél : 03.44.76.84.84
Fax : 03.44.75.03.85

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le 
ID : 060-216004861-20190516-19_14LIVRECOMMU-DE

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPRESZ

Date de convocation :

10 mai 2019

Date d'affichage :

10 mai 2019

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 10

N°2019/014

Objet de la délibération :

REGIE LIVRE COMMUNAL :

Modification du stock

L'an deux mille dix neuf, le 16 mai à 19 heures.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Bernard Christian TOULLIC, Maire.

Etaient présents : M. Bernard Christian TOULLIC, M. Pascal LEFEVRE, M. Romuald DENIS, M. Jacques DE COCK, M. Jean-Claude LESAGE, Mme Laurence THOMA, M. José VALENTE DA SILVA, M. Joël JOUGLET, formant la majorité en exercice.

Procurations : Mme Marie-Laure PICARD donne procuration à M. Pascal LEFEVRE.
Mme Aline BOCQUET donne pouvoir à M. José VALENTE DA SILVA.

Absents excusés : M. Mickaël LEFOL, Mme Floria COOL, Mme Maryse DELIGNY.

Secrétaire : M. Pascal LEFEVRE

Mme le mandataire titulaire de la régie « Livre communal » demande s'il serait possible de retirer des livres du stock de façon à pouvoir en offrir à diverses occasions.

Vu l'exposé de Mme le mandataire de la régie livre communal ;

Considérant la demande de Mme le mandataire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- De ne pas déstocker de livre.

La séance est levée à 22h15.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Commune de PIMPRESZ, le 17 mai 2019

Bernard Christian TOULLIC
Maire